



CELEBRATION DE LA 30^{ème} EDITION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES
(03 décembre 2021)

THEME : « *Leadership et participation des personnes handicapées dans un contexte sanitaire de covid-19, pour un monde inclusif, accessible et durable* ».

**DISCOURS DE LANCEMENT DES ACTIVITES
DE MADAME PAULINE IRENE NGUENE,
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES**

« Bobine d'Or », 24 novembre 2021



- **Madame le Secrétaire Général du ministère des Affaires Sociales ;**
- **Monsieur l'inspecteur Général ;**
- **Monsieur le Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER ;**
- **Monsieur le Sous-préfet de Yaoundé 4 ;**
- **Monsieur le Maire de Yaoundé 4 ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;**
- **Madame et messieurs les représentants des organismes techniques et financiers ;**
- **Mesdames et messieurs les représentants des administrations publiques ;**
- **Mesdames et messieurs les responsables des associations et institutions d'encadrement des personnes handicapées ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et messieurs,**

Depuis 19 ans, les Nations-Unies ont institué le 3 décembre de chaque année, la Journée Internationale des Personnes handicapées. Je me réjouis de présider ce jour, ici au Centre de formation et de production pour femmes handicapées « BOBINE D'OR », la cérémonie officielle de lancement des activités marquant la célébration de l'édition 2021.

Avant de poursuivre mon propos, je voudrais exprimer toute ma gratitude aux personnalités ici présentes pour leur engagement.

Je salue également l'implication de tous les acteurs de la chaîne de protection des personnes handicapées. Votre mobilisation à cet événement témoigne de votre détermination à favoriser leur participation, sur la base de l'égalité des chances dans tous les secteurs (à savoir l'éducation, le transport, la santé, le sport, l'emploi et la formation professionnelle, etc.).

- **Mesdames et messieurs,**

Placée sous la thématique : « *Leadership et participation des personnes handicapées dans un contexte sanitaire de covid-19 pour un monde inclusif, accessible et durable* », la finalité de cette réflexion est de promouvoir l'inclusion sociale de cette cible. Car il convient de souligner que les personnes handicapées disposent d'un potentiel énorme qu'il faut capitaliser dans le processus de développement de notre pays.

La reconstruction d'un monde inclusif, durable et accessible suppose donc la prise en compte de l'approche handicap dans tous les programmes et projets de relance économique ; la participation effective de la personne handicapée en tant que acteur et maitre de son destin.

- **Dear guests;**
- **Ladies and Gentlemen.**

Cameroon will celebrate on December 3rd, together with the international community, the 30th edition of the International Day of Persons with Disabilities, under the theme, "**leadership and participation of persons with disabilities within the context of covid19 for an inclusive, accessible and sustainable world**". The objective of this year's celebration is to promote the social inclusion of persons with disabilities in development processes.

Dedicated to the honour of this social group, the International Day of Persons with Disabilities is an opportunity to mobilize, each year, the community around the issue of disability or inclusion of the said targets in society and to promote awareness-raising actions, in view of the construction of an inclusive environment accessible to all.

The latest World Report on Disability, published jointly by the World Health Organization (WHO) and the World Bank, states that more than one billion of the world's population live with a disability, that is about 15% of the world's population; or one in five (05) women. 80% are in developing countries.

In 2017, Cameroon's population is estimated at **twenty-three million two hundred and forty-eight thousand** (23,248,004) inhabitants. By applying the 15% ratio of the World Report on Disability

to the above-mentioned demographic data, it is estimated that, there are nearly **three million four hundred and eighty-seven thousand two hundred** (3,487,200) persons with disabilities in Cameroon.

Often victims of discrimination and marginalization, persons with disabilities do not always benefit from appropriate education or vocational training to promote their empowerment and social integration.

According to the official results of the last General Census of Population and Housing (3rd RGPH), the rate of education and literacy among person with disabilities is below average. Person with speech impediments, the mentally retarded and the blind are the most disadvantaged in terms of schooling.

Moreover, it emerges from the report on the socio-economic impact of covid-19 that, in addition to the health aspect, the pandemic also has repercussions on the foundation of society. Socioeconomic inequalities that were already linked to disability before the crisis tend to be more pronounced because of the effects of this pandemic. It has also been established that the risk of contracting covid-19 is higher among persons with disabilities. Indeed, the deficiency combined with an environment that is not always suitable forces them to seek help from others and, in turn, to be more exposed to the virus. In an inaccessible space, what can a blind person do without his guide?

➤ **Mesdames et Messieurs.**

L'action gouvernementale en matière de protection et de promotion des personnes handicapées s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du **président de la République, Son Excellence Paul BIYA**, à travers sa politique de lutte contre l'exclusion sociale et de solidarité nationale qui promeut **la participation de tous à l'effort de développement national, chacun en fonction de ses capacités et de ses potentialités**. La célébration de cette édition coïncide avec une session parlementaire où deux importants projets de loi autorisant le président de la République à ratifier la convention relative aux droits des personnes handicapées et le protocole à la Charte africaine des droits des personnes handicapées ont été présentés et votés à l'Assemblée Nationale ; après la ratification du Traité de Maraketch visant à faciliter

l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Ces projets de lois revêtent une importance majeure dans le dispositif de la politique sociale du Chef de l'Etat qui a confirmé qu'il n'y a pas de développement sans l'homme. Pas développement sans les personnes handicapées. C'est donc pour garantir à ces catégories de personnes socialement vulnérables un égal exercice et une égale jouissance de leurs droits humains qu'un ensemble de droits spécifiques leur sont reconnus à travers ces instruments juridiques. En somme ces textes favorisent leur participation, sur la base de l'égalité des chances, dans tous les domaines de la vie civile, politique, économique, sociale et culturelle.

La ratification par notre pays de ces textes contribuera à renforcer le cadre national de protection des personnes handicapées marquée par la loi no 2002 du 13 avril 2010 et ses textes d'application. Elle ouvrira également la voie à un meilleur bénéfice des fruits de la coopération internationale, à une intégration régionale, ainsi qu'à une meilleure protection de leurs droits humains qui rentrent en droite ligne de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement, dont le second pilier porte sur le développement du capital humain et du bien-être.

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je ne saurais terminer sans relever que Bobine d'Or, qui nous accueille est une institution spécialisée du MINAS qui a pour missions principales, l'alphabétisation et l'apprentissage des métiers de l'industrie d'habillement aux femmes socialement vulnérables en général et handicapées en particulier. La construction dudit centre a été entreprise par le Gouvernement camerounais, avec l'appui de la République Populaire de Chine. Pour apporter des réponses aux difficultés auxquelles ce centre de formation fait face, qui viennent d'ailleurs de nous être déroulées par la Directrice, et afin de le rendre plus autonome, d'accroître sa productivité et de résoudre l'épineux problème d'assistanat ou de chômage très observé chez les personnes handicapées, le ministère des Affaires Sociales entend moderniser le plateau technique de cette institution spécialisée, pour en faire un Centre de Réinsertion Socioéconomique des Personnes Handicapées. Le projet

de texte portant organisation et fonctionnement de ladite structure a d'ailleurs été transmis dans les hautes instances de l'exécutif.

La célébration de la 30^{ème} Journée Internationale des Personnes Handicapées interpelle tous les acteurs c'est-à-dire les administrations publiques, parapubliques et privées, les structures et organismes d'encadrement des personnes handicapées, nos partenaires techniques et financiers, et les personnes handicapées. Je vous invite à être des véritables défenseurs et militants de la prise en compte de l'approche handicap dans tous les secteurs de développement.

C'est sur cet appel que je déclare officiellement lancées, les activités marquant la célébration de la 30^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées au Cameroun.

Long live persons with disabilities!

Long live national and international solidarity!

Long live the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA!

Long live Cameroon!

Thank you for your kind attention. /-